



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LP120002406

Dénomination nationale : Protection de l'environnement

Spécialité : Gestionnaire des déchets

## Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des spécialistes connaissant tous les aspects de la vie du déchet (production, identification, collecte) mais aussi, les outils indispensables au choix d'une filière pertinente techniquement, économiquement, avec un impact limité et responsable sur l'environnement et la santé. Les métiers visés sont : technicien en gestion des déchets, technicien en prévention des déchets, responsable collecte, responsable d'exploitation, ambassadeur du tri...

Cette spécialité, ouverte en 2006, associe les capacités et complémentarités pédagogiques du département « Génie biologique » de l'IUT de la Roche-sur-Yon, porteur de la licence professionnelle, et du lycée Nature. Dans l'offre de formation, elle se place en continuité de nombreux DUT ou comme sortie professionnalisante de licences. Le recensement de formations analogues indique une licence professionnelle à Angers intitulée « Secteur des déchets » et une autre à Tours « Gestion de l'environnement ».

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	25 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	92 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	71 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes internes (à 6 ou 12 mois)	70 % - 76 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La législation, la préoccupation de l'environnement, les exigences en matière d'aménagement du territoire, l'inquiétude des populations ont accentué la nécessité de former des personnels qualifiés dans la gestion des déchets. Cette spécialité répond à ce besoin en bénéficiant d'un contexte local et régional favorable tant par les nombreux contacts auprès d'industriels que par les travaux de recherche sur les déchets ménagers développés au sein de l'IUT. Les premiers indicateurs de cette licence professionnelle fournissent des résultats encourageants.

La formation bénéficie tout d'abord d'une bonne attractivité, confirmée par un taux de pression en constante évolution et actuellement supérieur à quatre. Elle permet une double diversité : géographique et par rapport à l'origine des formations. Les effectifs sont d'environ vingt étudiants mais semblent varier d'une année sur l'autre entre dix-sept et vingt-quatre, sans qu'aucune explication ne soit donnée.



La problématique des déchets est source d'emplois ; ce que semble confirmer les résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés. Plus de 70 % des diplômés travaillent après leur formation, la durée moyenne de recherche d'emploi n'excède pas deux mois et la plupart des étudiants sont en activité dans des collectivités locales et sur des postes centrés sur la gestion des déchets. *A contrario*, les poursuites d'études restent importantes avec une part avoisinant les 20 %, taux qu'il conviendra de surveiller dans les années à venir. Cependant, ces résultats sont à prendre avec précaution car il n'y a pas eu de suivi des diplômés en 2007, et le taux de réponse pour l'enquête de 2008 ne dépasse pas 60 %.

Cette licence professionnelle n'a pas mis en place de partenariats officiels ni avec des professionnels publics ou privés, ni avec les branches professionnelles. Cependant, les nombreuses collaborations avec des collectivités territoriales, des entreprises locales et internationales du déchet, des organismes publics mais aussi, des associations de défense de l'environnement sont actives et contribuent à l'implication de professionnels dans les jurys et dans les enseignements à hauteur de 71 % du volume horaire global. Cette forte représentativité engendre un déséquilibre de l'équipe pédagogique : il est effectivement regretté que les enseignants-chercheurs ne soient pas en nombre suffisant pour garantir le caractère académique de la formation, et pour apporter des éléments nouveaux tirés de leurs travaux de recherche.

Les professionnels participent aux réflexions sur l'évolution de la formation, souvent suivies d'effets comme les modifications récentes des contenus, mais il n'existe pas de conseil de perfectionnement qui impliquerait d'autres personnes extérieures. Enfin, les items de l'auto-évaluation sont bien renseignés et proposent parfois quelques remédiations aux points faibles soulevés.

- Points forts :
  - La bonne réactivité par rapport aux évolutions.
  - Le recrutement diversifié.
  - La forte implication professionnelle.
- Points faibles :
  - Pas de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage.
  - Pas de conseil de perfectionnement.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il faudra mettre en place un suivi régulier et systématique des diplômés pour réagir rapidement en cas de chute de l'insertion professionnelle ou d'augmentation des poursuites d'études. Parallèlement, il devra se constituer un conseil de perfectionnement qui jugera de l'adéquation du contenu de la formation avec l'offre du marché de l'emploi, au travers des résultats d'enquêtes sur l'insertion professionnelle et sera force de proposition pour maintenir la qualité de la formation.

Etant donné la forte représentativité des professionnels dans la formation, il serait opportun d'envisager une ouverture à l'alternance ; ce qui permettra aux étudiants d'affiner leur projet professionnel et souvent, de ne pas envisager de poursuites d'études.

Par ailleurs, il faudrait augmenter la part d'intervenants universitaires pour rééquilibrer l'équipe pédagogique.